

# État civil

(parution autorisée)

de janvier à ce jour :

## Naissances :

18 avril : Jean CHEVALIER,  
fils de Jordan CHEVALIER et Manon FORGET

22 avril : Thalia SECRETAIN,  
fille de Martin SECRETAIN et Ophélie SAUVAGE

26 juin : Ninon MERLE,  
fille de Fabien MERLE et Aurélie SELLOT

4 juillet : Léonie VALLOT,  
fille d'Emmanuel VALLOT et Camille MICHALET

## Mariage :

10 mai : Séverine SALGADO & Vincent AMALRIC

## Décès :

1er janvier : Jacques MICHON  
27 janvier : Marie BLANDIN née CHEVASSON

1er mars : Saïd SAHNOUNE

13 mars : Denise THOMAS née MONNET

18 avril : Marie-Claire ROUX née BUISSON

3 juin : Michel DESBORBE

18 juin : Serge KERSTEENS



## Calendrier des Manifestations 2025

Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 juillet Fête Patronale

Jeudi 25 septembre belote Cercle Thiélois

Samedi 4 octobre loto CST  
Samedi 11 octobre Octobre Rose  
Samedi 25 octobre loto Pétanque

Samedi 8 novembre loto Parents d'élèves  
Samedi 15 novembre loto du Cercle Thiélois  
Samedi 22 novembre soirée Comité des fêtes

Samedi 29 et dimanche 30 novembre exposition Thiel Accueil

Dimanche 7 décembre loto Comité des Fêtes  
Vendredi 12 et samedi 13 décembre Marché de Noël



*Chers thiéloises et thiélois,*

*Les travaux du bar restaurant avec terrasse, et de la halle, (dont la fin est programmée cet automne) se peaufinent de jour en jour; l'aménagement extérieur, avec un parking, sera végétalisé. Le panneau d'informations du département y sera installé. Les exploitants ont été choisis, ils en auront l'accès après la réception. Le marché du jeudi matin sera déplacé vers la halle, pour plus de commodité.*

*La création d'un parking supplémentaire donnant sur l'arrière du PROXI contribuera à faciliter le stationnement de la clientèle. L'accès en voiture se fera par l'ancienne pisciculture, dont les travaux de réaménagement, commenceront à la rentrée.*

*La création d'une aire de jeux comprenant une structure multi-activités, des jeux à ressorts et un toboggan pour les plus petits, viendra agrémenter un espace de promenade. Des tables et bancs y seront installés.*

*Côté espace ruisseau celui-ci reprendra son cours naturel, (en collaboration avec la Police de l'Eau) la mare sera curée et le lavoir sera rénové à l'identique.*

*La réhabilitation de l'ancienne école du marronnier en 4 logements type T2, ainsi que la construction de deux logements T3 débutera enfin cet automne.*

*Le contrat de « Reconquête de Centre-Ville Centre Bourg » conclu avec le Département sur 5 ans touchera ainsi à sa fin.*

*Dans cette continuité d'amélioration du cadre de vie, la commune s'est également engagée dans la démarche « Villages d'avenir », pour laquelle elle a été sélectionnée.*

*Ce dispositif s'inscrit dans le plan France Ruralités lancé par le gouvernement. Il a pour but d'accompagner les villages ruraux (de moins de 3 500 habitants) dans leur projet de développement. Ainsi, les élus des communes choisies sont orientés vers des dispositifs d'ingénierie et des aides de l'État en rapport avec leurs idées. Ce soutien vient en complément de programmes déjà existants. Des chefs de projets ont été recrutés auprès des préfetures pour accompagner les élus, ces derniers n'ayant pas toujours les ressources en interne suffisantes pour concrétiser leur projet.*

*Le délai de la démolition du local communal, ravagé dans un incendie en septembre, a été long : nous étions tenus d'attendre le feu vert de l'expert, revenu sur place plusieurs fois. Aujourd'hui, l'indemnisation de l'assurance n'a toujours pas été versée. De ce fait aucune action ne peut être envisagée.*

*Les communes constatent une recrudescence des incivilités en tout genre et une hausse des cambriolages, (à ce sujet, pensez à l'opération "tranquillité vacances" en partenariat avec les forces de l'ordre).*

*La vidéoprotection fortement recommandée par le Préfet, le Procureur de la République et les forces de l'ordre va être mise en place sur la commune en collaboration avec les référents sûreté.*

*De nombreux arbres ont été fragilisés par les sécheresses, ceux-ci se sont couchés et entravent des chemins communaux depuis le dernier orage. Il est demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour pallier à ce désagrément.*

*Je suis disponible tous les jours en mairie et je me tiens à votre disposition. Je vous prie de m'excuser de ne pas pouvoir me rendre à toutes les manifestations des associations, généralement un membre du conseil est là pour représenter la Municipalité.*

*Je vous souhaite un très bel été ensoleillé ainsi qu'à vos proches.*

# Thiel Pèle-Mèle



vœux du Maire le 17 janvier



commémoration du 8 Mai



repas du CCAS le 23 mars



le TIFM remporté par l'équipe de GAP



retour du bal des Conscrits à Thiel, après plusieurs années d'absence, le 10 Mai



le 12 juin : projection gratuite du film de Thierry MARTIN-DOUYAT, "Allier et Saône et Loire, la ligne de démarcation"



fête des écoles le 28 juin



remise des calculatrices aux futurs collégiens, le 4 Juillet



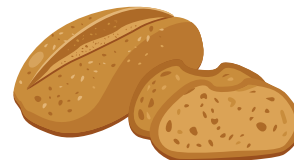
visite des Conseillers Départementaux le 11 Juillet



le 13 Juillet,  
Assemblée Générale du CST,  
avec l'élection de Michel LAMY à la présidence



# Rencontre avec...



## Mélanie et Nicolas, "Au Fournil de Thiel"

Après 16 ans passés à Thiel, Patricia et Jean-Michel RAMOS s'envolent vers d'autres horizons. La boulangerie est désormais entre les mains de Mélanie et Nicolas, nouveaux propriétaires depuis le 10 juin dernier. Artisans-boulangers depuis 2007, ils vous accueillent du mardi au dimanche. Originaire de l'Allier, Nicolas a appris son métier et ouvert plusieurs boulangeries à Paris, avant de quitter la capitale avec Mélanie pour s'installer du côté de Narbonne, pendant plus de 10 ans. Souhaitant aujourd'hui retrouver une certaine qualité de vie, un retour aux sources s'imposait pour le couple et leurs enfants. Leur mission à présent : régaler les thiélois et leurs voisins avec leurs pains spéciaux ainsi que de nouvelles spécialités à découvrir.

### Infos pratiques :

la boulangerie est ouverte du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h;  
le dimanche de 6h30 à 12h00.  
téléphone : 0470425030



## Programme de la fête patronale

25.26 et 27 Juillet

Apéro concert le vendredi soir

Feux d'artifices offerts par la Municipalité et animation DJ le samedi soir

Repas Bourbonnais sur réservation au 04.70.42.51.00 le dimanche soir

Fête foraine pendant les 3 jours

Buvette, snack le vendredi et le samedi soir



## La Minute Citoyenne

Rappel concernant l'entretien obligatoire incombant à chacun :

En période estivale, nous comptons sur votre civisme pour garder la hauteur des haies en bordure de propriété à 2 mètres, et aux intersections, 1 mètre.

Les trottoirs attenants aux logements doivent être entretenus par l'habitant.

De plus, le brûlage de déchets verts n'est pas autorisé dans le bourg; ils doivent être apportés en déchetterie.

Rappel concernant les points propres :

les dépôts aux "points propres" doivent être mis uniquement dans les containers adaptés. De nombreuses incivilités sont malheureusement encore à déplorer de façon récurrente.

(les dépôts à terre sont passibles d'une amende de 700€).

Cimetière : l'entretien est devenu compliqué du fait de l'interdiction de certains produits phytosanitaires. Mais nous rappelons que le désherbage autour des tombes incombe, en théorie, aux proches du défunt.

# *Bilan des réalisations du mandat 2020/2026*

## *« Que Thiel Bouge... Encore »*

### **RÉALISÉ :**

*\*Site de l'école du péage :*

- Création d'un bâtiment abritant 3 classes, une salle de motricité, des toilettes filles, garçons et maîtresses. (impératif pour arrêter les trajets des enfants devenus dangereux).*
- Désamiantage du bâtiment existant de l'école et du préfabriqué.*
- Réhabilitation du bâtiment abritant une garderie, une classe, un bureau de direction avec toilettes (direction et élèves).*
- Création d'une chaufferie à granulés. (moins onéreux et plus respectueux de l'environnement.)*
- Aménagement et végétalisation du parking*

*\*Création de 7 mares route de Dompierre entièrement financée par la Fédération de Chasse.*

*\*Réfection de fossés.*

*\*Réfection du chemin de la Halle.*

*\*Démolition du local communal suite à l'incendie*

### **EN COURS :**

*\*Construction d'un restaurant et d'une halle, ainsi que pose du panneau d'informations du département (livraison automne 2025).*

*\*Création d'un parking avec accès pôle lavoir.*

*\*Rénovation du lavoir à l'identique.*

*\*Installation de panneaux éducatifs dans la cour de l'école.*

*\*Installation d'un système de vidéoprotection en collaboration avec les forces de l'ordre.*

*\*Achat de douze cases columbarium.*

### **INVESTISSEMENT DE MATERIEL RÉALISÉ :**

*Acquisition :*

- d'un camion*
- d'un micro tracteur tondeuse*
- d'un lève palettes avec fourches*
- d'une désherbeuse*
- d'un ratissoir électrique*
- d'une tondeuse tractée.*
- rachat du matériel entreposé dans le local communal suite à l'incendie.*

*À noter qu'en 2020-2021, l'action principale qui a dû être menée est la protection des habitants et la mise à disposition d'un site de vaccination anti COVID à la salle polyvalente.*

*Toutes ces actions ont été réalisées grâce à un budget maîtrisé, sans augmentation d'impôt, et sans mettre en péril les finances de la commune depuis près de 6 ans.*

